



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délai de traitement des dossiers de pensions

Question écrite n° 15895

Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les récurrentes difficultés d'obtention d'un rendez-vous avec un conseiller retraite et de délais d'instruction des demandes de pensions (de retraite et réversion) qui s'allongent de manière déraisonnable. Les réponses aux futurs retraités semblent parfois inadaptées. Un usager ne disposant pas du permis de conduire s'est vu proposer, à l'issue de multiples démarches, un rendez-vous avec présence obligatoire et non déplaçable avec un conseiller à 100 kilomètres de son domicile, sans possibilité de s'y rendre en transport en commun. Autre exemple, une personne dont le conjoint est décédé a dû attendre 5 mois la pension de réversion de son défunt époux, sans autres ressources que ses 174,50 euros mensuels. Enfin, un recours excessif aux démarches dématérialisées et l'impossibilité de bénéficier de rendez-vous avec un conseiller en proximité sont source d'anxiété et d'incompréhension pour bon nombre d'usagers. Cette gestion des dossiers des pensions de réversion ou des droits des futurs retraités a des conséquences dramatiques à l'échelle individuelle. Il appelle son attention sur les mesures nécessaires pour en revenir à une gestion plus humaine des relations avec les usagers et plus respectueuses de leurs droits et souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15895

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 mai 2024

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1560

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)